

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS**

**08/2025/03**

MEMBRES	
En exercice	14
Présents	13
Votants	14
Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation
07/03/2025

Date d'affichage
07/03/2025

Objet : Approbation du de l'attribution des marchés de travaux dans le cadre du projet de rénovation-extension du commerce en centre bourg de Saint-Palais

Séance du douze mars l'an deux mille vingt-cinq à 19 h 00.

Le Conseil Municipal de Saint-Palais dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame CHABENAT Aurélie, Maire de la commune.

**Membres présents :**

Mesdames : CHABENAT Aurélie ; NOYER MOREIRA Marylène ; FAUCHERET Sandra ; MALLET Priscilla ; PATIENT-LELEU Solène ; SAUVAGE Corinne. Messieurs : CHABIN Pierre ; BRAQUART Jean-François ; GILBERT Alexandre ; GROUSSON Jean-Michel ; OBRY Guillaume ; PAGNY Aurélien ; PAPIN Patrick.

**Membre absent avec pouvoir :**

- Mme TURPIN Isabelle donne pouvoir à Mme CHABENAT Aurélie

Secrétaire de séance : Monsieur PAPIN Patrick

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 06/2025/03**

**Approbation de l'attribution des marchés de travaux dans le cadre du projet de rénovation-extension du commerce en centre bourg de Saint-Palais**

**Projet : Réhabilitation et extension d'un commerce**

**Objet : Attribution des marchés de travaux**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT la décision de la Commune de SAINT-PALAIS d'engager la réhabilitation et l'extension d'un commerce ;

CONSIDERANT la consultation en procédure adaptée lancée le 6 novembre 2024, avec mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation « E-marchespublics.com », profil acheteur de la commune, et adressée pour publication au BOAMP (publication le 6 novembre 2024) à la même date, avec une date de limite de remise des offres fixée au 16 décembre 2024 ;

CONSIDERANT l'ouverture des plis en date du 16 décembre 2024 ;

CONSIDERANT les phases de questionnement de négociation engagées du 14 au 20 janvier 2025 et du 4 au 5 février 2025 avec les entreprises conformément au règlement du marché ;

CONSIDERANT la décision n°2025-02 en date du 7 février 2025 de déclarer les lots 04 - Couverture et 05 - Serrurerie infructueux pour absence d'offre et de reconsulter les entreprises pour les 2 lots cités sans mise en concurrence comme l'autorise la réglementation dans le cas d'une consultation infructueuse pour absence de candidatures ou d'offres reçues dans les délais.

APRES présentation du rapport final d'analyse des offres établi par le Maître d'Œuvre ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 (Circulation piéton) du lot n°01 – Gros-Œuvre – Démolition – VRD ;
- DE NE PAS RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°2 (Isolation du plancher haut cave 1) du lot n°01 – Gros-Œuvre – Démolition – VRD ;
- DE NE PAS RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°3 (Isolation laine de verre en comble) du lot n°03 – Charpente bois ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°6 (Remplacement des menuiseries du logement) du lot n°06 – Menuiseries Extérieures ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°7 (Volets roulants aluminium) du lot n°06 – Menuiseries Extérieures ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°8 (Film adhésif pour vitrage) du lot n°06 – Menuiseries Extérieures ;
- DE NE PAS RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°9 (Isolant laine de verre en doublage et plafond) du lot n° 07 – Plâtrerie sèche - Isolation ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°10 (Plafond Coupe Feu 1 heure Pregiwab) du lot n° 07 – Plâtrerie sèche - Isolation ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°11 (Flocage isolant Coupe Feu 1 heure) du lot n° 07 – Plâtrerie sèche - Isolation ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°12 (Claustra) du lot n°08 – Menuiseries Intérieures ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°13 (Peinture extérieures sur bois ancien) du lot n°11 – Peintures ;
- DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°14 (Reprise de peintures) du lot n°11 – Peintures ;
- DE NE PAS RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°15 (Sonorisation et vidéo) du lot n°12 – Electricité Cfo - Cfa ;
- D'ATTRIBUER les marchés de travaux conformément aux propositions du Maître d'Œuvre comme suit :

DESIGNATION	ENTREPRISE PRESSIDENTIES	OFFRES BASE HT	PSE 1 HT Circuits et n° précises	PSE 6 HT Menuiserie à logement	PSE 7 HT VR BTU	PSE 8 HT Eau-virage	PSE 10 HT Préfoud coupe-feu REPERMISE	PSE 11 HT Froidage isolant COTE 1	PSE 12 HT Chauffage	PSE 13 HT Peinture ext	PSE 14 HT Peinture intérieure	MONTANT TOTAL HT AVEC PSE RETENUES
LOT 01 - Gros-Ouvrre - Démolition - VRD (y compris désamiantage)	ECB	134 000,00 €	1 634,00 €									135 634,00 €
LOT 02 - Revêtement	CAZIN	64 591,10 €										64 591,10 €
LOT 03 - Charpente bois	ELVIN	25 000,00 €										25 000,00 €
LOT 06 - Menuiseries extérieures	PLASTIFERM	57 219,00 €		6 448,50 €								63 667,50 €
LOT 07 - Plâtrerie sèche - Isolation	SBP	35 512,00 €			387,00 €	1 110,00 €						36 609,00 €
LOT 08 - Menuiseries Intérieures	ELVIN	30 000,00 €					5 642,00 €	5 120,00 €				40 762,00 €
LOT 09 - Plafonds suspendus	LECOMTE	3 050,00 €							1 929,00 €			4 979,00 €
LOT 10 - Carrelage - Sols souples	CAZIN	20 990,74 €										20 990,74 €
LOT 11 - Peintures	AUBERGEZ ELEC SERV CENTRE	11 000,53 € 78 857,39 €								1 524,00 €	2 669,80 €	12 794,39 €
LOT 15 - Chauffage - Ventilation - Plomberie	BICE	84 500,00 €										84 500,00 €
LOT 14 - Blanchiment - Terrasse	SOPREMA	13 700,00 €										13 700,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>558 420,76 €</b>	<b>1 634,00 €</b>	<b>6 448,50 €</b>	<b>387,00 €</b>	<b>1 110,00 €</b>	<b>5 642,00 €</b>	<b>5 120,00 €</b>	<b>1 929,00 €</b>	<b>1 524,00 €</b>	<b>2 669,80 €</b>	<b>592 485,06 €</b>

- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des présents marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants éventuels.

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité :

- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 (Circulation piéton) du lot n°01 – Gros-Œuvre – Démolition – VRD ;
- **DE NE PAS RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°2 (Isolation du plancher haut cave 1) du lot n°01 – Gros-Œuvre – Démolition – VRD ;
- **DE NE PAS RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°3 (Isolation laine de verre en comble) du lot n°03 – Charpente bois ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°6 (Remplacement des menuiseries du logement) du lot n°06 – Menuiseries Extérieures ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°7 (Volets roulants aluminium) du lot n°06 – Menuiseries Extérieures ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°8 (Film adhésif pour vitrage) du lot n°06 – Menuiseries Extérieures ;
- **DE NE PAS RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°9 (Isolant laine de verre en doublage et plafond) du lot n° 07 – Plâtrerie sèche - Isolation ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°10 (Plafond Coupe Feu 1 heure Pregiwab) du lot n° 07 – Plâtrerie sèche - Isolation ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°11 (Flocage isolant Coupe Feu 1 heure) du lot n° 07 – Plâtrerie sèche - Isolation ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°12 (Claustra) du lot n°08 – Menuiseries Intérieures ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°13 (Peinture extérieures sur bois ancien) du lot n°11 – Peintures ;
- **DE RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°14 (Reprise de peintures) du lot n°11 – Peintures ;
- **DE NE PAS RETENIR** la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°15 (Sonorisation et vidéo) du lot n°12 – Electricité Cfo - Cfa ;
- **D'ATTRIBUER** les marchés de travaux conformément aux propositions du Maître d'Œuvre comme suit :

DESIGNATION	ENTREPRISE PRESSIONNÉES	OFFRES BASE HT	PSE 1 HT Circulation n. piétons	PSE 6 HT Menuiseries et logement	PSE 7 HT VR situ	PSE 8 HT Film-voilage	PSE 10 HT Plafond coupe feu dépendances	PSE 11 HT Placage isolant CEST 1	PSE 12 HT Cloisons	PSE 13 HT Peinture ext	PSE 14 HT Peinture intérieure	AMBIANT TOTAL HT AVEC PSE BÉTONNÉS
LOT 01 - Gros-Œuvre - Démolition - VRD (y compris désamiantage)	ECB	134 000,00 €	1 634,00 €									135 634,00 €
LOT 02 - Revêtement	CAZIN	64 591,10 €										64 591,10 €
LOT 03 - Charpente bois	ELVIN	25 000,00 €										25 000,00 €
LOT 06 - Menuiseries extérieures	PLASTIFERM	57 219,00 €		6 448,50 €								63 667,50 €
LOT 07 - Platerie sèche - Isolation	SBPI	35 512,00 €			387,00 €	1 110,00 €						36 999,00 €
LOT 08 - Menuiseries intérieures	ELVIN	30 000,00 €					5 642,00 €	5 120,00 €				40 762,00 €
LOT 09 - Plafonds suspendus	LECOMTE	3 050,00 €							1 929,00 €			4 979,00 €
LOT 10 - Carrelage - Sols souples	CAZIN	20 990,74 €										20 990,74 €
LOT 11 - Peintures	AUBERGER	11 000,53 €								1 524,00 €	269,80 €	12 794,33 €
LOT 12 - Electricité - Clo Cfe	ELEC SERV CENTRE	78 857,39 €										78 857,39 €
LOT 13 - Chauffage - Ventilation - Plomberie	BPCÉ	84 500,00 €										84 500,00 €
LOT 14 - Étanchéité - Terrasse	SOPREMA	13 700,00 €										13 700,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>556 420,76 €</b>	<b>1 634,00 €</b>	<b>6 448,50 €</b>	<b>387,00 €</b>	<b>1 110,00 €</b>	<b>5 642,00 €</b>	<b>5 120,00 €</b>	<b>1 929,00 €</b>	<b>1 524,00 €</b>	<b>269,80 €</b>	<b>582 485,06 €</b>

- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des présents marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants éventuels.

**A Saint-Palais, le 12 mars 2025**

**Le Maire,**

**Aurélie CHABENAT**



**Le secrétaire de séance,**

**Patrick PAPIN**

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Patrick Papin', is written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 27/03/2025

ID : 018-211802293-20250312-082025-DE

**Diffusion sur le site internet de la commune le 13 mars 2025**